

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Commune : Commune de GONCELIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380181400012

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC LE TOUVET

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Étalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	51
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	53
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	55
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	A

		Informations fiscales (N-2)	
	Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

		Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	0,00
5	DGF / population	0,00	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	45,68 %	45,68 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86,87 %	86,87 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	40,52 %	40,52 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	19,19 %	19,19 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I

B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00 %
- Investissement : 0,00 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
			(2)
TOTAL DU BUDGET	6 168 897,32	-866 197,66	A1
Investissement	2 860 650,87	-1 840 220,39	A2
Fonctionnement	3 308 246,45	974 022,73	A3
	(3)		
	(4)		

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1	377 215,94	
Investissement	A2 + B2	-1 315 806,82	
Fonctionnement	A3 + B3	1 693 022,76	

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne du budgetaire. 0,01 des montants indiqués dans N-1

Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	i
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		A	
		RECETTES	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 620 809,94	2 936 616,76
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	1 315 806,82	0,00
		=	
	Total de la section d'investissement (2)	2 936 616,76	2 936 616,76
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 856 740,94	3 479 525,00
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	=	0,00	377 215,94
		=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 856 740,94	3 856 740,94
	TOTAL DU BUDGET (4)	6 793 357,70	6 793 357,70

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	7 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 116 270,00	0,00	525 000,00	525 000,00	525 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 051 849,86	0,00	847 809,94	847 809,94	847 809,94
Total des dépenses d'équipement		2 175 119,86	0,00	1 409 809,94	1 409 809,94	1 409 809,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 233,87	0,00	211 000,00	211 000,00	211 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		355 233,87	0,00	211 000,00	211 000,00	211 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 530 353,73	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94	1 620 809,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 167,72		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 167,72		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 534 521,45	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94	1 620 809,94
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE						1 315 806,82
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 936 616,76

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	379 000,00	0,00	324 736,00	324 736,00	324 736,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		379 000,00	0,00	324 736,00	324 736,00	324 736,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	321 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 177 990,39	0,00	1 315 806,82	1 315 806,82	1 315 806,82
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 498 990,39	0,00	1 566 806,82	1 566 806,82	1 566 806,82
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 877 990,39	0,00	1 891 542,82	1 891 542,82	1 891 542,82

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 429 637,73		1 013 600,94	1 013 600,94	1 013 600,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	62 946,00		31 473,00	31 473,00	31 473,00
041	Opérations patrimoniales (10)	4 167,72		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 496 751,45		1 045 073,94	1 045 073,94	1 045 073,94

TOTAL	4 374 741,84	0,00	2 936 616,76	2 936 616,76	2 936 616,76
			+		
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
				=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 936 616,76	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 045 073,94
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotations initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
---	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 062 700,00	0,00	1 130 550,00	1 130 550,00	1 130 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 193 900,00	0,00	1 284 400,00	1 284 400,00	1 284 400,00
014	Atténuations de produits	97 700,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	250 600,00	0,00	255 717,00	255 717,00	255 717,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 604 900,00	0,00	2 764 667,00	2 764 667,00	2 764 667,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
67	Charges spécifiques (3)	17 700,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 712 600,00	0,00	2 811 667,00	2 811 667,00	2 811 667,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 429 637,73		1 013 600,94	1 013 600,94	1 013 600,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	62 946,00		31 473,00	31 473,00	31 473,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 492 583,73		1 045 073,94	1 045 073,94	1 045 073,94

TOTAL	4 205 183,73	0,00	3 856 740,94	3 856 740,94	3 856 740,94
--------------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 856 740,94
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	7 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	192 500,00	0,00	190 700,00	190 700,00	190 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 551 433,00	0,00	1 551 433,00	1 551 433,00	1 551 433,00
731	Fiscalité locale	743 034,00	0,00	790 000,00	790 000,00	790 000,00
74	Dotations et participations (3)	528 594,00	0,00	651 392,00	651 392,00	651 392,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	208 000,00	0,00	292 000,00	292 000,00	292 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 231 061,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 231 161,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 231 161,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	377 215,94
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 856 740,94
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 045 073,94
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES			II D1
---	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	211 000,00	0,00	211 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	37 000,00	0,00	37 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	525 000,00	0,00	525 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	847 809,94	0,00	847 809,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 620 809,94	0,00	1 620 809,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 315 806,82
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 936 616,76

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 130 550,00		1 130 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 284 400,00		1 284 400,00
014	Atténuations de produits	94 000,00		94 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	255 717,00	0,00	255 717,00
6586	<i>Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66	Charges financières	46 000,00	0,00	46 000,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	31 473,00	31 473,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 013 600,94	1 013 600,94
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 811 667,00	1 045 073,94	3 856 740,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 856 740,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES
II
D2
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	250 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	324 736,00	0,00	324 736,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000,00	0,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		31 473,00	31 473,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 013 600,94	1 013 600,94
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	575 736,00	1 045 073,94	1 620 809,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 315 806,82
	=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 936 616,76

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	4 000,00		4 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	190 700,00		190 700,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 551 433,00		1 551 433,00
731 Fiscalité locale	790 000,00		790 000,00
74 Dotations et participations (8)	651 392,00		651 392,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	292 000,00	0,00	292 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 479 525,00	0,00	3 479 525,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	377 215,94
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 856 740,94

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES						
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II
	TOTAL	2 534 521,45	0,00	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 116 270,00	0,00	525 000,00	0,00	525 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 051 849,86	0,00	847 809,94	0,00	847 809,94
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 175 119,86	0,00	1 409 809,94	1 409 809,94	1 409 809,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	355 233,87	0,00	211 000,00	0,00	211 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)					
	Total des dépenses financières	355 233,87	0,00	211 000,00	211 000,00	211 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	2 530 353,73	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94	1 620 809,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 167,72		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	4 167,72		0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) **1 315 806,82**

Total des dépenses d'investissement cumulées **2 936 616,76**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A**RECETTES**

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	2 196 751,45	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94	1 620 809,94
					II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	379 000,00	0,00	324 736,00	324 736,00	324 736,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		379 000,00	0,00	324 736,00	324 736,00	324 736,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	321 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		321 000,00	0,00	251 000,00	251 000,00	251 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		700 000,00	0,00	575 736,00	575 736,00	575 736,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 429 637,73		1 013 600,94	1 013 600,94	1 013 600,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	62 946,00		31 473,00	31 473,00	31 473,00
041	Opérations patrimoniales (6)	4 167,72		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 496 751,45		1 045 073,94	1 045 073,94	1 045 073,94
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						1 315 806,82
Total des recettes d'investissement cumulées						2 936 616,76

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
									III = I + II	A1
		TOTAL	2 534 521,45	0,00	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	7 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 116 270,00	0,00	0,00	525 000,00	525 000,00	0,00	525 000,00	525 000,00	
2111	Terrains nus	337 770,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2128	Autres aménagements et aménagements	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
21316	Équipements du cimetière	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	41 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	0,00	0,00	111 000,00	111 000,00	
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	410 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	0,00	0,00	87 000,00	87 000,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00	
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
21568	Autre matériel, utilitaire incendie	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2181	Install. générales, agencements	193 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	69 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 051 849,86	0,00	0,00	847 809,94	847 809,94	0,00	847 809,94
2312	Agencements et aménagements de terrains	50 000,00	0,00		702 000,00	702 000,00	0,00	702 000,00
2313	Constructions	1 001 849,86	0,00		145 809,94	145 809,94	0,00	145 809,94
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 175 119,86	0,00	0,00	1 409 809,94	1 409 809,94	0,00	1 409 809,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	355 233,87	0,00		211 000,00	211 000,00		
1641	Emprunts en euros	355 233,87	0,00		210 000,00	210 000,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,rédie)	0,00	0,00		0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	355 233,87	0,00	0,00	211 000,00	211 000,00	0,00	211 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	2 530 353,73	0,00	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94	0,00	1 620 809,94
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	4 167,72			0,00	0,00		0,00

Chap / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
2313	Constructions		1			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 167,72			0,00	0,00		0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				I	II	
TOTAL	2 196 751,45	0,00	1 620 809,94	1 620 809,94		1 620 809,94
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	379 000,00	0,00	324 736,00	324 736,00		324 736,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	112 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	112 661,00	112 661,00		112 661,00
1322 Subv. non transf. Régions	116 500,00	0,00	90 000,00	90 000,00		90 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	145 600,00	0,00	99 075,00	99 075,00		99 075,00
13258 Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00		23 000,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reques en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	379 000,00	0,00	324 736,00	324 736,00	324 736,00	324 736,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	321 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00		250 000,00
10222 FCTVA	301 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00		210 000,00
10226 Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00		40 000,00
10251 Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 166 et 166)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,réqie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	321 000,00	0,00	251 000,00	251 000,00	251 000,00	251 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	700 000,00	0,00	575 736,00	575 736,00	575 736,00	575 736,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 429 637,73		1 013 600,94	1 013 600,94		1 013 600,94
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	62 946,00		31 473,00	31 473,00		31 473,00
28041482 Subv. Autres cnes:Bâtiments,installations	0,00		31 473,00	31 473,00		31 473,00
2804182 Autres org pub - Bât. et installations	62 946,00		0,00	0,00		0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
041	Opérations patrimoniales (9)	1 4 167,72		0,00	II 0,00	III = I + II 0,00
238	Avances commandées immo corporelles	4 167,72		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 496 751,45		1 045 073,94		1 045 073,94

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R/ 040 = DF/ 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI/ 041 = RI/ 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	II = I + II
DEPENSES										
011	Charges à caractère général (3)	1 062 700,00	0,00	0,00	1 130 550,00	1 130 550,00	0,00	1 130 550,00	1 130 550,00	3 856 740,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 193 900,00	0,00	1 284 400,00	1 284 400,00	1 284 400,00	0,00	1 284 400,00	1 284 400,00	3 856 740,94
014	Atténuations de produits	97 700,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	250 600,00	0,00	255 717,00	255 717,00	255 717,00	0,00	255 717,00	255 717,00	255 717,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 604 900,00	0,00	0,00	2 764 667,00	2 764 667,00	0,00	2 764 667,00	2 764 667,00	2 764 667,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
67	Charges spécifiques (3)	17 700,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des dépenses financières		107 700,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
Total des dépenses réelles		2 712 600,00	0,00	0,00	2 811 667,00	2 811 667,00	0,00	2 811 667,00	2 811 667,00	2 811 667,00
023	Virement à la section d'investissement	1 429 637,73			1 013 600,94	1 013 600,94			1 013 600,94	1 013 600,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	62 946,00			31 473,00	31 473,00			31 473,00	31 473,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 492 583,73			1 045 073,94	1 045 073,94		1 045 073,94	1 045 073,94	1 045 073,94
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées										3 856 740,94

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)			RAR N-1 1	Propositions nouvelles 1	Vote de l'assemblée 1	Total (RAR N-1 + Vote) 1+1
		TOTAL	3 231 161,00	0,00				
013	Atténuations de charges (2)		7 500,00	0,00		4 000,00		3 479 525,00
016	APA		0,00	0,00		0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00		0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		192 500,00	0,00		190 700,00		190 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		1 551 433,00	0,00		1 551 433,00		1 551 433,00
731	Fiscalité locale		743 034,00	0,00		790 000,00		790 000,00
74	Dotations et participations (2)		528 594,00	0,00		651 392,00		651 392,00
75	Autres produits de gestion courante (2)		208 000,00	0,00		292 000,00		292 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 231 061,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00
76	Produits financiers		100,00	0,00		0,00		0,00
77	Produits spécifiques (2)		0,00	0,00		0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgetaires) (2)		0,00	0,00		0,00		0,00
Total des recettes financières		100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 231 161,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)		0,00		0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)		0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	377 215,94
Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 856 740,94

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	TOTAL	4 205 183,73	0,00	0,00	3 856 740,94	3 856 740,94	0,00	3 856 740,94	3 856 740,94	3 856 740,94
011	Charges à caractère général (4)	1 062 700,00	0,00	0,00	1 130 550,00	1 130 550,00	0,00	1 130 550,00	1 130 550,00	1 130 550,00
602231	Fournitures des ateliers de la coll.	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	80 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	130 000,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60621	Combustibles	45 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
60622	Carburants	9 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	8 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60631	Fournitures d'entretien	21 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00		9 000,00	10 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	7 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		32 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
611	Contrats de prestations de services	25 000,00	0,00		25 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		18 000,00	6 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61358	Autres	25 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00		70 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	70 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	200 000,00	0,00		45 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	0,00		11 500,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
61524	Entretien bois et forêts	11 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		25 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00		25 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6168	Autres primes d'assurance	25 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	0,00							

Commune de GONCELIN - Budget communal - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4)	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
										= +
6188	Autres frais divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	25 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	700,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
6234	Réceptions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6247	Transport collectifs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	8 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	28 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 193 900,00	0,00	0,00	0,00	1 284 400,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)									1 284 400,00
6218	Autre personnel extérieur	150 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
6331	Versement mobilité	8 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPPT	12 000,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunération	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	510 000,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
64114	Personnel tit. - indemnité inflation	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
64131	Rémunerations	140 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	0,00	128 000,00	128 000,00				128 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00				150 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00				7 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	44 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00				45 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
64731	Allocations chômage versées directement	45 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00				10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00				4 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00				6 000,00
6488	Autres	4 200,00	0,00	4 000,00	4 000,00				4 000,00
014	Atténuations de produits	97 700,00	0,00	94 000,00	94 000,00				94 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00				4 000,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	5 700,00	0,00	0,00	0,00				0,00
739221	FNGIR	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00				90 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	92 000,00	0,00	0,00	0,00				0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	250 600,00	0,00	255 717,00	255 717,00	0,00			255 717,00
65311	Indemnités de fonction	60 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00			61 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
65313	Cotisations de retraite	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00				2 600,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00				6 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00				1 000,00
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00
6553	Service d'incendie	55 300,00	0,00	58 617,00	58 617,00	0,00			58 617,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00			5 000,00
65551	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 000,00	0,00	0,00	0,00				0,00
65568	Autres contributions	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00			1 500,00
65558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00			40 000,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00			45 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	34 200,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00			33 000,00
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00			1 000,00
65818	Autres	0,00	0,00						

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 604 900,00	0,00	0,00	2 764 667,00	2 764 667,00	0,00	2 764 667,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 000,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
67	Charges spécifiques (4)	17 700,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	17 700,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
Total des charges financières et spécifiques		107 700,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00
Total des dépenses réelles		2 712 600,00	0,00	0,00	2 811 667,00	2 811 667,00	0,00	2 811 667,00
023	Virement à la section d'investissement	1 429 637,73		1 013 600,94	1 013 600,94		1 013 600,94	1 013 600,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	62 946,00		31 473,00	31 473,00		31 473,00	31 473,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	62 946,00		31 473,00	31 473,00		31 473,00	31 473,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 492 583,73		1 045 073,94	1 045 073,94		1 045 073,94	1 045 073,94

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RI\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Commune de Goncelin

BP 2023



compte 2804182							
n° inventaire	désignation	année d'acquisition	valeur d'acquisition	amort. cumulés	valeur au 1.01.2023	amort. 2023	valeur au 31.12.2022
SUBV 2010 1	Subv SE38 Enf rte du combre	2010	41 026,70	32 820,55	8 206,15	2 735,00	5 471,15
SUBV 2010 3	Subv SE38 Av Trirignons	2010	22 689,63	18 147,20	4 542,43	1 512,00	3 030,43
SUBV 2010 2	Subv SE38 Av Trirignons	2010	102 788,80	82 226,95	20 561,85	6 852,00	13 709,85
SUBV 2011 1	Subv SE38 Poste croix	2011	56 818,73	38 647,65	18 171,08	3 787,00	14 384,08
SUBV 2011 2	Opac Maison Sirand	2011	14 972,56	10 978,68	3 993,88	998,00	2 995,88
SUBV 2012 1	Opac Maison Sirand	2012	14 972,56	9 980,51	4 992,05	998,00	3 994,05
2013-19	Opac Maison Sirand	2013	12 347,00	7 407,26	4 939,74	823,00	4 116,74
2014-42	Amengt grande rue	2014	121 899,20	65 008,61	56 890,59	8 126,00	48 764,59
2014-43	extension bt réservoir champet	2014	6 604,98	3 903,13	2 701,85	440,00	2 261,85
2015-4	Sedi solde amgt grande rue	2015	11 968,13	5 579,00	6 389,13	797,00	5 592,13
2015-10	Part départ réalisation complexe sportif	2015	28 882,08	13 475,00	15 407,08	1 925,00	13 482,08
2015-17	Part Sedi renft poste champ du bourg 1	2015	13 790,71	6 433,00	7 357,71	919,00	6 438,71
2016-1	Part Sedi Impasse du Stade	2016	23 426,71	9 366,00	14 060,71	1 561,00	12 499,71
TOTAL			472 187,79	303 973,54		31 473,00	136 741,25

Mandat à émettre au compte 6811-042 pour 31 473 €

Titre à émettre au compte 2804182-040 pour 31 473 €

DETAIL DES SUBVENTIONS AU BP 2023 :



	Associations	Subventions 2023
Art. 65748	Le RIF	240,00 €
	Petit conservatoire de danse du Grésivaudan	1 000,00 €
	Rased Psychologue Education Nationale	265,00 €
	Rased Enseignante spécialisée	265,00 €
	Club Athlétique Goncelinois	170,00 €
	C.A.G. Football	2 200,00 €
	Tennis Club de Goncelin	1 500,00 €
	C.A.G. Cyclotourisme	680,00 €
	Judo Club Goncelin	1 500,00 €
	Club 3° Age Les Boutons d'Or	700,00 €
	Grésivaudan Musette	110,00 €
	Familles Rurales Associaiton (Couture)	170,00 €
	Les Patoisans de Goncelin	300,00 €
	Ass de Gymnastique Volontaire	1 000,00 €
	Basket Goncelin Grésivaudan	2 500,00 €
	Ski Club Goncelinois	1 500,00 €
	Conseil local FCPE Goncelin	100,00 €
	AAPPMA des deux Rives	120,00 €
	Amicale des anciens d'AFN de Goncelin	230,00 €
	ACCA de Goncelin	220,00 €
	Comité Municipal des Fêtes	3 350,00 €
	Ass des Anciens dés maquis du Grésivaudan	110,00 €
	Comité du Personnel	3 000,00 €
	Association Bouliste de Goncelin	450,00 €
	Ecole de Cordes du Grésivaudan	650,00 €
	Les Archers de la Tour	110,00 €
	Prévention Routière	150,00 €
	Goncelin Danse	120,00 €
	Les belles mécaniques 738	120,00 €
	Ass Conciliateurs de Justice du Dauphiné	100,00 €
<i>S/Total</i>		22 810,00 €

Art. 657362	CCAS	45.000,00 €
Art. 657361	Ecole Primaire	26 500,00 €
	Ecole Maternelle	13 500,00 €

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
							3 479 525,00
	TOTAL		3 231 161,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00
013	Atténuations de charges (3)		7 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel		5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance		2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses		192 500,00	0,00	190 700,00	190 700,00	190 700,00
7022	Coupes de bois		10 500,00	0,00	6 700,00	6 700,00	6 700,00
70323	Red. occupation dom. public		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel		0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7066	Redevances services à caractère social		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign		180 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		1 551 433,00	0,00	1 551 433,00	1 551 433,00	1 551 433,00
73211	Attribution de compensation		1 031 289,00	0,00	1 031 289,00	1 031 289,00	1 031 289,00
73221	FNGIR		520 144,00	0,00	520 144,00	520 144,00	520 144,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale		743 034,00	0,00	790 000,00	790 000,00	790 000,00
73111	Impôts directs locaux		664 034,00	0,00	709 000,00	709 000,00	709 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière		20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques		20 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
73141	Taxe sur la consu. finale d'électricité		39 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations et participations (3)		528 594,00	0,00	651 392,00	651 392,00	651 392,00
741121	DSR des communes		39 800,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI		0,00	0,00	30 755,00	30 755,00	30 755,00
744	FCTVA		38 400,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat		73 600,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7473	Participation départements		1 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.		270 801,00	0,00	270 801,00	270 801,00	270 801,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières		86 273,00	0,00	91 336,00	91 336,00	91 336,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74838	Autres		18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	208 000,00	0,00	292 000,00	292 000,00	292 000,00
752	Revenus des immeubles	200 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75888	Autres	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 231 061,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 231 161,00	0,00	3 479 525,00	3 479 525,00	3 479 525,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)			
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financeurs (Total)					6 140 000,00						
1641 Emprunts en euros (total)					6 140 000,00						
CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/01/2014	01/01/2014	V	1 475 000,00	1 475 000,00	A-1	1,521	3 400		A	X Echéance constante
CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	12/12/2016	01/05/2017	F	1 800 000,00	1 800 000,00	A-1	1,290	1,300		T	X Echéance constante
CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/07/2013	01/01/2014	F	900 000,00	900 000,00	A-1	3,400	3,446		T	X Echéance constante
CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	15/02/2008	15/03/2008	F	1 965 000,00	1 965 000,00	A-1	4,950	5,185		T	X Echéance constante
1643 Emprunts en devises (total)					0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00						

Commune de GONCELIN - Budget communal - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuel				
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00					
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)							0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)							0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)							0,00					
1687 Autres dettes (total)							0,00					
Total général							6 140 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 1666) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 169 768,59					232 890,26	45 389,90	0,00
164.1 Emprunts en euros (total)		0,00		3 169 768,59					232 890,26	45 389,90	0,00
		0,00	A-1	1 107 322,13	15,00	V		1,521	47 737,52	5 626,12	0,00
		0,00	A-1	1 329 069,58	14,08	F		1,300	85 256,48	17 007,30	0,00
		0,00	A-1	679 177,88	14,75	F		3,446	55 697,26	22 209,52	0,00
		0,00	A-1	44 199,00	0,17	F		5,185	44 199,00	546,96	0,00
164.3 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164.41 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167.1 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167.2 Emprunts sur comptes spéiaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167.5 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167.6 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167.8 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168.1 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168.2 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (13)	Durée résiduelle (en années) (14)	Type de taux (15)	Index (14)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (16)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
								Emprunts et dettes au 01/01/N					
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00									
Total général		0,00		3 159 768,59									
								232 890,26		45 389,90		0,00	0,00
													43 939,67

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OGCB1015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	4 99,99	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	3 159 768,59		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0	0,00
	Montant en euros					0	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV
B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	2,00	5,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif 2ième classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,00	9,00	9,00	2,00	11,00
Adjoint Technique 2ième classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique Principal de 1ière classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique Principal de 2ième classe	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique Territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent polyvalent de Service MA	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	4,00
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	1,00	5,00	5,00	1,00	6,00
ATSEM	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animatrice du Ram	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire de puériculture	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EJE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Assistant de conservation du Patrimoine	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargeée de Communication	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + l + k + l)		16,00	5,00	21,00	21,00	8,00	29,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NCR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			(1)	(2)	Indice (6)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	419		0,00	A 332-13	
Adjoint technique Territorial	C	TECH	378		0,00	A 327-5	
Agent polyvalent de Service MA	C	TECH	367		0,00	A 332-8-1	
Agent social	C	S	385		0,00	A 332-14	
Animatrice du Ram	A	MS	667		0,00	A 332-8-1	
Assistant de conservation du Patrimoine	B	CULT	389		0,00	A 332-13	
Chargée de Communication	C	CULT	379		0,00	A 327-5	
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00		
ATSEM	C	MS			0,00	A 332-14	
TOTAL GENERAL					0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Medico-social.

MT : Medico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.), dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-7-5 : Contrat sur embauche permanente sur le territoire sur embauche permanente, qui justifie d'une durée de fonctionnement stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial concerné rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-36 : Modalités particulières de recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1-33-10 : Emplois supérieurs de la fondion publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

	Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délé nation de service public (3) (4)					
Détention d'une part du capital					
Garantie ou cautionnement d'un emprunt					
17/02/2009 - PALBO 01 - 11/27914	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	106 331,33
27/02/2012 - PAM 10 AMELIORATION N° 1210553	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	14 706,25
27/02/2012 - PLUS 02 - 1209810	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	23 670,09
10/07/2014 - PLAI 02 501 1608	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	77 421,91
10/07/2014 - PLAI 02 - 501 16 09	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	20 318,57
10/07/2014 - PLUS 02 50111606	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	193 047,32
10/07/2014 - PLUS PRET A UASGE SOCIAL - 501 1607	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	ALPES ISERE HABITAT OPH	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	68 936,68
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					
Autres					

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	IV
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	210 000,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	210 000,00	210 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	210 000,00	210 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	210 000,00	0,00	1 315 806,82	1 525 806,82

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			IV
			C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 295 073,94	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	250 000,00	250 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	210 000,00	210 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	1 045 073,94	1 045 073,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041482	Subv. Autres cnes:Bâtiments,installations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	31 473,00	31 473,00
29...	Dépréciations des immobilisations	0,00	0,00
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 013 600,94	1 013 600,94

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 295 073,94	0,00	0,00	1 315 806,82	2 610 880,76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 525 806,82
Ressources propres disponibles	IV 2 610 880,76
Solde	V = IV – II (8) 1 085 073,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires différentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les

recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)		Variation de la base / (N-1) (%)		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante		Variation du taux N-1 (%)		Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources											
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources											
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources											
TFPB		2 977 000,00	6,74	30,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	899 054,00	6,74
TFPNB		36 100,00	6,49	98,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 479,00	6,49
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		166 818,00	0,00	8,00	12,65	0,00	0,00	0,00	0,00	13 345,00	0,00
TOTAL		3 179 918,00								947 878,00	8,26

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 19 (1 pouvoû)

VOTES :

Pour : 19

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Goncelin, le 06/04/2023



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Goncelin, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BRIAND Pierre	
BRUNET-MANQUAT Martine, 2ième Adjointe	
BURDIN Elisabeth	
CAMEL Jean	
CARELLA Claire, 4ième Adjointe	
CORNU Guillaume	
COUCIC Marie-Christine	
CRINIÈRE Tiffanie	
DURAND Emeric	
GLAREY Frédéric, 1er Adjoint	
HENRY Philippe, 3ième Adjoint	
JACQUOT Jacqueline	
MIDALI Françoise, Maire	
NUCCI Odile	
RABIET JACQUES, 5ième Adjoint	
SORNAY Eric	
VALENTIN Lionel	
VIGOURT Frédéric	
ZIEGELMEYER Sandrine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le

A Goncelin, le 07/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.